

**JEUDI 28 NOVEMBRE ET MARDI 3 DECEMBRE 2019**

## **STAGE PÉDAGOGIQUE**

organisé par le syndicat **SUD Éducation Somme**  
à Amiens.

La formation syndicale est un droit , ouvert à toutes et tous de la maternelle à l'université

### **Démocratie et Coopération à l'école : quelles pratiques effectives ?**



### **CONFERENCE ET ATELIERS**

L'objet du stage sera d'interroger la notion de démocratie à partir du fonctionnement de notre système scolaire, des programmes et des pratiques pédagogiques effectives au sein des classes et de l'École. De quelle façon la notion est-elle définie et transmise par l'École ? Être citoyen·ne en démocratie, cela se résume-t-il à exercer son droit de vote ? Contre la compétition scolaire, comment favoriser la coopération ? Quelles sont les pratiques pédagogiques, les modes de fonctionnement de la classe et de l'école qui permettent d'offrir aux élèves une expérience de la démocratie en acte ? Voici quelques unes des questions que SUD éducation vous propose de travailler pendant ce stage.

# PROGRAMME

Lieu : Salle des Provinces, Allée de l'Île de France, 80000 Amiens

## JEUDI 28 NOVEMBRE

9h : Accueil des participants autour d'un café

9h30-10h : Présentation de la journée, en mots et en jeux

10h-12h30 : « **La démocratie à l'école : quel enseignement, quelles pratiques ?** »

Échanges, conférence de Francis Dupuis-Déri et interventions de Sud Éducation

*Repas sous forme d'auberge espagnole*

14h-15h30 : Ateliers 1

15h40-17h10 : Ateliers 2

17h10-17h30 : Bilan de la journée

### Liste des ateliers

#### **CEMEA - Laboratoire Jeux et Activités Mathématiques**

À partir d'une pratique d'Éducation Nouvelle et de partage d'expériences, nous travaillerons sur comment la manière de travailler une discipline peut favoriser la coopération et servir la démocratie.

Intervenant : Jean David

#### **SUD ÉDUCATION - Quels votes pour quelle démocratie ?**

Au travers d'une proposition de séance en EMC, analyse de différents systèmes d'élection dans le monde pour interroger nos pratiques démocratiques.

Intervenante : Marine Feron

#### **SUD ÉDUCATION - Vers une école authentiquement démocratique...Demandez le programme !**

Cet atelier se propose de prolonger les réflexions menées le matin autour de la démocratie à l'école à partir d'une démarche librement inspirée du secteur philo du GFEN (Groupement Français d'Éducation Nouvelle)

Intervenante Carole Hosteing.

## MARDI 3 DÉCEMBRE

9h : Accueil des participant-e-s autour d'un café

9h30-10h : Présentation de la journée, en mots et en jeux

10h-12h30 : Ateliers

*Repas sous forme d'auberge espagnole*

14h-16h30 : Ateliers

16h40-17h : Bilan des ateliers

### Liste des ateliers

#### **GFEN - Porter plainte contre la falsification de l'Histoire : une expérience coopérative en classe de troisième.**

« Il était une fois à Saint-Denis... » : à partir d'une expérience vécue et analysée (selon les principes de la démarche "sosie"), nous essaierons de nous approprier les possibles de la démocratie coopérative au sein même d'une classe.

Intervenant : Pascal Diard

#### **Anne Querrien**

L'école mutuelle : une pédagogie trop efficace ?

Présentation de l'école mutuelle et de l'école Freinet: deux expériences de coopération entrée élèves, entre élèves et maîtres, qui ont oeuvré au développement de la démocratie par : le respect mutuel entre les élèves, tendance à l'égalité entre les élèves, appui sur l'expérience des élèves comme facteur de démocratie

#### **ICEM - Martine Leguay et Amélie Meslier –à confirmer-**

Le conseil d'élève en pédagogie Freinet : une pratique de démocratie directe en classe.

## Présentation des intervenants et associations

**Francis Dupuis Déri**, enseigne au département de science politique et à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'Université du Québec. Auteur de *Démocratie : Histoire politique d'un mot aux États-Unis et en France*. Lors de sa conférence, il reviendra sur l'assimilation de « démocratie » et « droit de vote » dans l'État libéral et sur la manière dont cette doctrine est transmise par l'école.

**Anne Querrien**, sociologue, animatrice entre autres du Mouvement du 22 mars à Nanterre et à Paris en 1968, a été secrétaire générale du Cerfi (Centre d'études, de recherches et de formation institutionnelles) dans les années 1970. Autrice de *L'école mutuelle, une pédagogie trop efficace ?*, elle participe aujourd'hui aux rédactions des revues *Annales de la recherche urbaine*, *Chimères* et *Multitudes*.

**Pascal Diard**, professeur d'histoire-géographie, contributeur régulier de la revue *Questions de Classe(s)* et militant du **GFEN**. Le Groupe Français d'Éducation Nouvelle a été créé en 1922 comme la section française de la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle. L'adage du GFEN est « tous capables, tous chercheurs, tous créateurs ».

**Les CEMÉA (Centre d'entraînement aux Méthodes Actives)**, mouvement d'Éducation Nouvelle, association d'éducation populaire, et organisme de formation professionnelle, sont porteurs depuis plus de 70 ans, d'une large expérience sociale et collective. Ils agissent pour construire l'éducation nouvelle du 21<sup>e</sup> siècle, développer les pratiques culturelles, lutter contre toutes les exclusions, défendre le droit aux vacances pour toutes et tous.

**L'Institut Coopératif de l'École Moderne (ICEM)** a été créé par Célestin Freinet en 1947. Ils revendiquent une école où chaque enfant peut s'exprimer, se responsabiliser, coopérer, expérimenter et s'ouvrir sur le monde, pour que chacun apprenne à son rythme, construise ses connaissances avec ses pairs et les adultes, développe son sens critique, son autonomie et accède à une réelle prise de responsabilité dans une classe vivante et ouverte sur le monde.

## MODALITES PRATIQUES

**La formation syndicale est un droit** : tous les personnels peuvent bénéficier de 12 jours de formation par an. Attention : 45 places maximum.

Inscrivez-vous auprès du syndicat organisateur via l'adresse :  
[somme@sudeducation.org](mailto:somme@sudeducation.org)

**Signalez votre participation** auprès de votre supérieur-e hiérarchique **avant le 28 octobre**

L'administration a 15 jours pour répondre. **Si elle n'a pas répondu 15 jours avant le début du stage, le décret est clair : elle a accepté votre congé.** De plus, comme elle a un mois pour organiser le service, elle peut difficilement invoquer la nécessité de service pour refuser votre congé : si jamais vous subissiez des pressions, n'hésitez pas à contacter SUD éducation.



**NOM Prénom**

**École**

**Date, lieu**

M. le Directeur académique des services  
de l'Éducation Nationale de la Somme  
S/C de M. l'inspecteur / Mme l'Inspectrice de  
l'Éducation Nationale de la circonscription **CIRCO**

Objet : demande de congé pour formation syndicale

J'ai l'honneur, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, de demander à bénéficier d'un congé de formation économique, sociale syndicale de **NOMBRE** jours,

le/les **DATE(S)** à Amiens

Je précise qu'il s'agit d'une session habilitée par le **Centre d'études et de formation interprofessionnel Solidaires (CEFI Solidaires)**, 144 boulevard de la Villette 75019 Paris, institut agréé par arrêté ministériel du 29 décembre 2014.

Veuillez croire, M. le DASEN, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

SIGNATURE

**Modèle de demande pour le SECOND DEGRÉ**

**NOM Prénom**

**Établissement**

**Date, lieu**

Madame la Rectrice/M. Le Recteur de l'Académie d'Amiens  
S/C de M. le principal/proviseur du collège/lycée **NOM**

Objet : demande de congé pour formation syndicale

J'ai l'honneur, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, de demander à bénéficier d'un congé de formation économique, sociale syndicale de **NOMBRE** jours,

le/les **DATE(S)** à Amiens

Je précise qu'il s'agit d'une session habilitée par le **Centre d'études et de formation interprofessionnel Solidaires (CEFI Solidaires)**, 144 boulevard de la Villette 75019 Paris, institut agréé par arrêté ministériel du 29 décembre 2014.

Veuillez croire, Madame la Rectrice/Monsieur le Recteur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

SIGNATURE